

ELEMENTS POUR UNE ALTERNATIVE EUROPEENNE

Michel Husson

Article pour Izquierda Unida

Le désastreux bilan du néolibéralisme

Même si la conjoncture peut masquer cette réalité, le bilan de plus de quinze ans de politiques néolibérales en Europe est suffisamment désastreux pour mettre en question leurs postulats essentiels. Il suffit de mettre en regard deux évolutions chiffrées, et d'abord le chômage : entre 1980 et 1998, le nombre officiel de chômeurs en Europe est passé de 8,2 millions à 18,2 millions, et le taux de chômage de 5,8 % à 10 %. Dans le même temps la part des salaires dans la valeur ajoutée a reculé, passant de 76 % à 68 %. Les politiques d'austérité salariale se sont donc généralisées avec succès mais elles ont fabriqué du chômage et non de l'emploi.

L'augmentation du taux de profit a donc bien eu lieu. Elle était justifiée par le fameux théorème de Schmidt selon lequel les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain. Il est aujourd'hui évident que ces mécanismes vertueux n'ont pas fonctionné : le taux d'investissement (sa part dans le PIB) n'a pas cessé de baisser au cours des deux dernières décennies à l'exception d'une reprise cyclique vers la fin des années quatre-vingt. On est donc confronté à une configuration étonnante : la part des salaires baisse, et celle de l'investissement aussi. Il faut donc bien que quelque chose ait augmenté, et c'est ce que l'on peut appeler le profit non investi, constitué pour l'essentiel de revenus financiers. En chiffres arrondis : le taux de marge des entreprises a augmenté de 8 points depuis 1980, le taux d'investissement a baissé de 3 points, et le profit non investi augmenté de 11 points.

Ces données sont élaborées au niveau européen, et chaque pays conserve son profil spécifique, mais il s'agit là d'une évolution globale extrêmement tranchée qui met en lumière un phénomène de rétention des gains de productivité. Il résulte notamment d'un net ralentissement du rythme de réduction du temps de travail, en pleine montée du chômage. Imaginons un instant que, depuis 1990 seulement, les gains de productivité aient au contraire été consacrés intégralement une réduction du temps de travail assortie d'embauches proportionnelles. A l'échelle de l'Union européenne, cela aurait permis de créer de l'ordre de 6 millions d'emplois. Par coïncidence, c'est le même ordre de grandeur que la progression du chômage qui passe de 12,3 millions à 18,2 millions de personnes entre 1990 et 1998.

L'OCDE saisie par le doute

Ce bilan peu convaincant a fini par ébranler les certitudes de l'OCDE, et chaque livraison des *Perspectives de l'emploi* remet en cause un nouveau pan de la " Stratégie pour l'emploi " élaborée par ce même organisme. L'année dernière, l'OCDE découvrait que le salaire minimum n'était pas " un fléau systématique pour l'emploi comme le prétendent ses détracteurs ". Cette année, elle remet en cause un autre dogme en affirmant que " la rigueur de la réglementation a peu ou pas d'influence sur le niveau global du chômage ". Cette idée que la flexibilité salariale est une condition décisive du dynamisme de l'emploi ne trouve pas non plus confirmation dans l'observation des faits : " les raisons pour lesquelles certains pays parviennent à concilier une réglementation sévère et un faible taux de chômage n'ont pas été éclaircies ".

L'hymne à l'euro est également en voie d'épuisement. Un des arguments avancés par la gauche gestionnaire, notamment en Italie et en France, reposait sur l'idée que la mise en place de l'euro était la condition nécessaire à un tournant vers d'autres politiques plus favorables à l'emploi. La brutalité du blocage des salaires et de l'extension des situations de précarité devaient être provisoirement supportées afin de permettre la réalisation de l'euro, qui était lui-même un préalable obligé. Cela n'était pas vrai avant, et l'on constate peu à peu que ce n'est pas non plus le cas

après. Par exemple, les critères de Maastricht qui étaient des conditions d'entrée dans l'euro se sont durcis avec le Pacte de stabilité et sont devenus des critères durables de gestion.

Pourtant le modèle qui s'est mis en place n'est tout simplement pas soutenable à terme. Deux règles s'opposent ici, celles de Schmidt-Delors et celle de Lafontaine. Selon la première règle, le salaire réel doit progresser moins vite que la productivité du travail, et le Livre blanc propose un point de moins comme " règle empirique acceptable " ; autrement dit, la part des salaires qui baisse régulièrement à l'échelle européenne doit continuer à le faire. Poussée jusqu'au bout, cette règle est évidemment absurde : elle revient à freiner le principal élément de la demande. Cette baisse ne peut être compensée que par une augmentation des revenus financiers, autrement dit par un approfondissement des inégalités. Il faudra bien revenir, et le plus tôt sera le mieux, à la règle de Lafontaine qui prescrit une progression du salaire égale à celle de la productivité, autrement dit une part des salaires constante. Dans l'immédiat, force est de constater que Lafontaine a été démissionné par le Capital pour avoir fait une telle proposition, qui n'a pourtant rien d'anticapitaliste.

L'introuvable politique keynésienne

La gauche est majoritaire en Europe et l'on aurait pu effectivement attendre un tournant vers des politiques keynésiennes de relance coordonnée. Ce n'est manifestement pas le choix qui a été fait et l'une des questions intéressantes à poser aujourd'hui est de savoir pourquoi. Il faut ici refuser des arguments strictement économiques sur la viabilité d'une telle orientation, que vient à merveille illustrer la très récente conjoncture française. Il n'est pas exagéré en effet de dire que l'on assiste à une relance keynésienne par les salaires. En 1997 et 1998, le salaire nominal a continué à progresser de 2,5 % par an, mais comme l'inflation ralentit nettement, la progression du pouvoir d'achat est de 1,6 % en 1997 et 1,8 % en 1998, ce qui est nettement supérieur au demi-point des années précédentes (0,6 % en 1996). Cette relance salariale acquise grâce au ralentissement des prix permet de mesurer la pertinence pratique d'une politique de ce type. Elle ne déclenche en effet aucune des conséquences néfastes prévues par les néolibéraux. L'inflation continue à ralentir, et l'excédent commercial qui avait été dopé par les exportations en 1997 n'a que faiblement reculé. La situation des entreprises n'est pas non plus " dégradée " (du point de vue du profit) puisque la part des salaires est stabilisée à un niveau historiquement très bas (59,9 % en 1997 et 59,8 % en 1998). La " règle de Lafontaine " s'applique donc. Cela n'empêche pas le taux d'autofinancement des entreprises de rester très élevé : 114 % en 1998 contre 116 % en 1997. La croissance et l'emploi sont relancés (1998 est une année record de ce point de vue) et cette relance par la consommation crée donc plus d'emplois que quand la croissance est tirée par les exportations comme c'était le cas en 1997. Enfin, le déficit budgétaire recule plus vite que prévu, à tel point que la question qui se pose aujourd'hui au gouvernement est de savoir que faire de ce supplément inattendu de rentrées fiscales. De notre point de vue, il n'est pas inutile de s'interroger sur ce conservatisme social-démocrate¹ mais le plus urgent est sans doute de réfléchir sur les axes d'une alternative.

Un axe central : la réduction du temps de travail généralisée

Généralisée, massive, obligatoire, voilà les trois adjectifs que récuse la Commission européenne en matière de réduction du temps de travail. C'est pourtant la seule réponse rationnelle à la montée du chômage de masse, et c'est aussi un levier pour enclencher un processus de transformation sociale. Qu'elle suscite de fortes résistances du patronat ne devrait pas évidemment surprendre, c'est l'inverse dont il faudrait s'étonner. Qu'en cherchant à s'épargner un affrontement avec ce même patronat, le gouvernement français risque de déconsidérer durablement cette orientation, voilà une autre évidence. Mais ces obstacles ne doivent pas

¹ voir Maxime Durand, " Keynes, Europa, la izquierda " à paraître dans *Viento Sur*.

conduire à abandonner une voie qui admet en outre une dimension européenne évidente. L'Union européenne représente un ensemble suffisamment vaste et puissant de pays dans lesquels une généralisation de la réduction massive du temps de travail aurait un effet d'entraînement important de baisse du chômage et des insécurités de revenus, et pourrait déboucher sur une élévation du bien-être collectif. Le principal argument à son encontre — celui de la contrainte de compétitivité pesant sur un pays isolé qui pratiquerait isolément la réduction du temps de travail — disparaît, à partir du moment où cette mesure est étendue à un ensemble de 15 pays dont l'essentiel des échanges commerciaux se fait entre eux. Une réduction de 10% sans perte de salaire et avec embauches proportionnelles permettrait de réduire immédiatement de moitié le chômage européen, qui pourrait ensuite être rapidement résorbé par une réduction accrue du temps de travail, vers les 30 heures. C'est la seule politique de lutte contre le chômage susceptible d'être efficace. C'est de surcroît la seule à être coopérative, autrement dit qui réussit d'autant mieux qu'elle est généralisée. Il est donc urgent d'engager des luttes coordonnées autour de cet objectif.

Pour le droit du travail : salaire minimum et conventions collectives européennes

L'un des principaux avantages d'une monnaie unique aux yeux du patronat est la mise en concurrence des systèmes sociaux. Les différences de salaires seront encore plus utilisées pour tirer vers le bas les acquis sociaux afin d'attirer les investisseurs, en multipliant les délocalisations au sein même de l'espace européen. De manière générale et souvent plus subtile, les investisseurs seront attirés par de moindres prélèvements sociaux ou fiscaux, ou par de moindres contraintes dans leur recherche de la flexibilité. L'évolution logique d'une telle mise en concurrence est donc une spirale régressive d'alignement vers le bas qui est le contraire d'un processus d'harmonisation. Voilà un bon exemple de retournement possible : en poussant leur avantage jusqu'au bout, les patrons européens rendent nécessaire une européanisation des nécessaires ripostes. Ces dernières pourraient se structurer autour de deux idées : salaire minimum et harmonisation du code du travail.

Pas de marché unique, ni de monnaie unique, sans salaire minimum unique, garantissant qu'aucun salaire ne puisse descendre au-dessous d'un certain seuil qui pourrait être modulé par pays mais défini dans un cadre unifié. Le salaire minimum aurait ainsi pour double fonction de fixer un plancher salarial et de tirer vers le haut les salaires des pays de l'Europe du Sud. Il devrait être complété d'un système articulé de minima sociaux progressant parallèlement au salaire minimum, de manière à réduire les poches de pauvreté qui demeurent importantes en Europe. Pour permettre cette harmonisation, il faudrait admettre une progression des salaires différenciée qui permette une péréquation des gains de productivité au niveau européen. C'est cette règle que mettent en avant les syndicats allemands. Un raisonnement semblable pourrait être étendu à l'ensemble de la législation sociale qui doit empêcher la spirale régressive dont rêvent les néolibéraux et, au contraire, construire un espace social homogène.

Pour les services publics et une protection sociale harmonisée vers le haut

L'offensive néolibérale contre les services publics et la protection sociale est systématique et généralisée, et la diversité des réalités nationales ne doit pas masquer cette unité, et le rôle de centralisation que jouent les institutions européennes. Sur le fond, il s'agit de faire reculer tous les processus de socialisation et de mutualisation qui avaient en partie extrait la satisfaction de certains besoins sociaux de la logique marchande. Cette logique néolibérale débouche sur une satisfaction des besoins sociaux à deux vitesses, autrement dit à une montre des inégalités. Elle va en sens inverse de la construction d'un espace intégré qui supposerait au contraire la mise en place de services publics organisés au niveau européen. Comment, par exemple, structurer une politique des transports cohérente si l'on éclate les chemins de fer en une myriade d'entreprises privées ? Comment organiser une politique énergétique de sortie coordonnée du nucléaire et respectueuse de l'environnement si on privatise l'offre d'énergie ? Comment disposer d'une politique de télécommunications intégré sans disposer d'un secteur public structurant ? Les

services publics sont des biens d'utilité collective. Ils doivent être gérés par des monopoles publics (pas forcément étatiques) répondant aux besoins de la société et non aux critères de profit. Il faut étendre la mise sous contrôle public des secteurs dont dépend la satisfaction des besoins alimentaires de la population, sur l'ensemble de l'espace européen.

Il en va exactement de même en ce qui concerne les systèmes de protection sociale : il s'agit là aussi de les démanteler pour instaurer une société à deux vitesses. Une Europe de la transformation sociale devrait au contraire être la garante des droits alimentaires à la santé, au repos et à la retraite, par la mise en place d'un système articulé de Sécurité Sociale européenne, accessibles à chacun indépendamment de son niveau de revenu. S'il faut inventer une citoyenneté européenne, celle-ci devrait donc se définir par les droits qu'elle garantit.

Taxer et contrôler le capital financier

Le modèle capitaliste européen fait donc coexister, d'une manière de plus en plus criante, la précarité et la misère à un pôle, les profits et l'opulence à un autre pôle. Ce n'est pas illogique de son point de vue, puisque la consommation des riches vient suppléer aux faiblesses de la consommation des salariés, mais c'est de plus en plus indéfendable. La liberté totale qui a été peu à peu assurée aux capitaux conduit aujourd'hui à un fonctionnement chaotique de l'économie, et les choses deviennent plus claires : ou bien on obéit aux préceptes néolibéraux et l'austérité s'installe pour toujours et sans limites, pour le seul bénéfice d'une petite couche de profiteurs ; ou bien on décide de satisfaire les besoins sociaux, et il faut s'en donner les moyens en répartissant autrement la richesse sociale.

De ce point de vue, l'assainissement des finances publiques n'est qu'un prétexte qui oublie que la montée de la dette publique découle du recul de la pression fiscale sur les revenus du capital, de telle sorte que les Etats ont dû s'endetter auprès des rentiers, et doivent leur verser chaque année des intérêts considérables. Le tournant vers une Europe sociale doit être accompagné d'une profonde réforme fiscale dont les deux objectifs sont de mieux répartir l'ensemble des contributions, tout en augmentant les ressources de l'Etat afin de garantir un certain nombre d'objectifs sociaux. Contrairement à la gauche libérale, notre projet est explicitement d'augmenter ces fameux " prélèvements obligatoires " qui ne mesurent rien d'autre que le degré de socialisation que choisit de se donner une société. Or, nous considérons que la satisfaction des besoins sociaux passe par un accroissement de ce degré de socialisation, notamment pour servir des minima sociaux décents, pour assurer un contrôle sur la gestion de la force de travail dans les entreprises, pour gérer l'évolution des retraites, et pour assurer un financement social par l'impôt pesant sur les riches plutôt que par un emprunt s'adressant à eux. La réalisation de ces deux objectifs (justice et recettes accrues) passent par deux grandes séries de mesures.

Il faut en premier lieu instituer un prélèvement exceptionnel sur les patrimoines destiné à éponger l'essentiel de la dette publique qui tend à se pérenniser comme héritage des cadeaux fiscaux passés.

Il faut refiscaliser les revenus financiers de manière à rétablir une répartition des revenus adaptée à la priorité donnée à l'emploi. La création d'un impôt européen unifié permettrait d'alimenter des fonds structurels utilisés pour accompagner l'harmonisation des systèmes de protection sociale et la réduction du temps de travail au niveau européen.

Enfin, il faut contrôler les mouvements de capitaux au moyen d'une législation dissuasive à l'égard de l'inflation financière, par le relèvement de l'impôt sur les bénéfices sous forme d'une surtaxe frappant les profits non réinvestir et d'un prélèvement à la source sur les dividendes. Une " taxe Tobin " doit être instituée sur les mouvements de capitaux à court terme et un contrôle doit être établi sur les mouvements de capitaux sous forme de dépôts en devises pour les opérateurs internationaux

Ces propositions constituent un ensemble cohérent et définissent le niveau adéquat de radicalisme : face au capitalisme de fin de siècle, la satisfaction de besoins élémentaires suppose un degré d'affrontement que la social-démocratie se trouve incapable aujourd'hui d'assumer. Et c'est dans ce mouvement de refondation d'un projet de transformation sociale que peut se constituer une Europe où il fasse bon vivre.